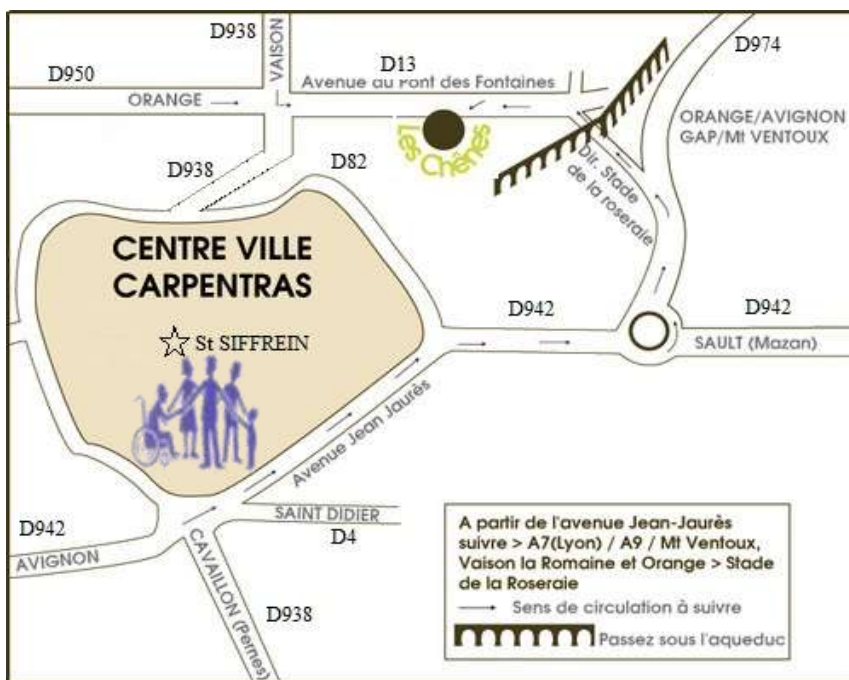


Préparons-nous pour la prochaine rencontre de l'Hospitalité :

Assemblée Générale 2017

Le **DIMANCHE 5 MARS 2017** à **CARPENTRAS**



LYCÉE PROFESSIONNEL LES CHÊNES

524 avenue du Pont des fontaines

- messe à 10h30 à la cathédrale St Siffrein de Carpentras (pour se garer, à part qq places réservées aux handicapés devant la cathédrale, il est prudent d'aller sur les parkings devant ou derrière l'Hôtel Dieu).
 - à partir de 12h15: repas tiré des sacs au lycée professionnel les Chênes : après la messe, prendre la direction de Caromb-Bédoin, tourner à gauche sous l'aqueduc, entrer en voiture à gauche au 524 avenue du Pont des fontaines.

La suite en face →→→

Le 23 septembre 2016, lors de la dernière réunion du conseil d'administration de notre association « HOSPITALITÉ NOTRE DAME DE LOURDES DU DIOCÈSE D'AVIGNON » il a été décidé de modifier le principe de répartition "cotisation / abonnement" sans en changer le montant total fixé en 2013. Désormais, il n'est plus question que de régler son **adhésion à l'association**, cette adhésion donnant droit à recevoir le journal sous forme papier et par mail (... si on a donné son adresse mail). Pour ceux qui veulent participer au sauvetage de la planète et de ses arbres en particulier, ils pourront préciser, au moment du règlement de leur adhésion, qu'ils ne désirent pas recevoir la version papier du journal.

RÈGLEMENT de son ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

RAPPEL : Notre association, comme toute association loi 1901, est constituée de bénévoles. Cependant, elle a besoin de fonds pour des actions de solidarité et pour couvrir les différents frais inhérents à son fonctionnement (location des locaux, entretien du matériel, téléphone, journal, timbres...). La participation des adhérents est fixée selon la décision du 23 septembre 2016, à :

- | | |
|----------------------------|---|
| Chèques à l'ordre de :
 | <input type="checkbox"/> 20 € par personne ou 25 € pour un couple, |
| | <input type="checkbox"/> 15 € pour les étudiants (16 ans révolus & 1 pèlerinage) et chômeurs, |
| | <input type="checkbox"/> adhésion famille (20€ adulte + 5€ / enfant, ou 25€ couple + 5€ / enfant) |
| | <input type="checkbox"/> 30 € et beaucoup plus ... (50, 100, ... ?) pour les bienfaiteurs, |
| | <input type="checkbox"/> pour les sympathisants seulement (qui sont "non Hospitaliers" et donc "non membres de l'association") : 10 € pour l'abonnement au journal. |

HOSPITALITÉ NOTRE DAME DE LOURDES DU DIOCÈSE D'AVIGNON
 Centre Magnanen - 49 ter, Rue du Portail Magnanen - 84000 AVIGNON

Uniquement pour ceux qui Ne peuvent Pas venir à l'Assemblée Générale du 5 mars 2017 (et ne veulent pas donner de procuration de vote) : → : BULLETIN de règlement de l'adhésion à l'association

M. Mme. Mlle Tél.

Adresse : Mail.

- Ne peut venir à l'Assemblée Générale, mais désire régler son adhésion à l'association : €,
 Désire ou Ne désire pas recevoir la version papier du journal de l'Hospitalité.

2017 est une année « avec », comme toutes les années impaires, donc cette Assemblée Générale est importante pour notre association : mais avec quoi ??? [diront les « nouveaux » qui n'ont pas l'historique biennuel de cet article, car les « anciens » savent bien que sous le mot « avec » se cache, non pas son anagramme le mot « cave » mais le mot « vote » dont l'anagramme « veto » n'a pas cours chez nous !]. Ainsi, comme tous les deux ans, il est légalement nécessaire de renouveler par un vote des membres (non pas à main et à pied levés mais à bulletins secrets) un tiers du conseil de notre association dont le mandat vient à expiration. Les cinq membres du conseil dont le mandat vient à expiration se représentent à notre suffrage, et également les nouveaux venus s'ils se déclarent : les membres de notre association qui souhaitent présenter leur candidature (membres actifs depuis 3 ans au moins) sont priés de se faire connaître à notre Présidente et de faire acte écrit de candidature **avant le 15 février 2017** – date limite de réception qui permettra l'impression des bulletins de vote. [Exemple : Je soussigné Jean **SERRIEN**, (pour répondre à la question : qui c'est ? : c'est un Hospitalier bien connu de tous) désire présenter ma candidature aux élections du 5/03/2017 de renouvellement par tiers des membres du conseil de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes du Diocèse d'Avignon - Vaucluse].

HOSPITALITÉ NOTRE DAME DE LOURDES DU DIOCÈSE D'AVIGNON Centre Magnanen - 49 ter, Rue du Portail Magnanen - 84000 AVIGNON	
<p style="text-align: center;">CONVOCA TION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</p> <p style="text-align: center;">qui se tiendra à CARPENTRAS le 5 Mars 2017</p> <p style="text-align: center;">au lycée professionnel les Chênes</p> <p>10h 30 Messe à la Cathédrale St Siffrein de Carpentras (pour se garer, à part qq places réservées aux handicapés devant la cathédrale, il est prudent d'aller sur les parkings devant ou derrière l'Hôtel Dieu). <i>Pensons à mettre le foulard « familial » de l'Hospitalité,</i></p> <p>12h 15 Repas tiré des sacs au lycée professionnel les Chênes,</p>	<p style="text-align: center;"><u>ORDRE DU JOUR</u></p> <p>13h 00 Début du règlement des cotisations,</p> <p>14h 00 Mot de bienvenue, rapport financier et rapport moral, questions diverses et variées,</p> <p>15h 30 Vote pour le renouvellement partiel des membres du conseil,</p> <p>16h 00 Goûter offert par l'Hospitalité et résultats du vote.</p> <p>17h 00 Fin provisoire de la rencontre </p>

Rappel important : Ne sont appelés à voter que les membres actifs de l'association ...
 ... c'est à dire les **Hospitalières** et les **Brancardiers** à jour de leur adhésion.

En cas d'indisponibilité ou autre problème empêchant leur participation à l'assemblée générale, **ils peuvent utiliser la procuration de vote ci-après, aux conditions suivantes :**

ils doivent s'assurer que la personne à laquelle ils donnent procuration est elle-même appelée à voter, qu'elle sera présente lors du vote, qu'elle est d'accord pour recevoir une procuration, et qu'elle ne reçoit et n'utilise qu'une seule et unique procuration de vote le jour dit.

HOSPITALITÉ NOTRE DAME DE LOURDES DU DIOCÈSE D'AVIGNON
 Centre Magnanen - 49 ter, Rue du portail Magnanen - 84000 AVIGNON

BON POUR POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 5/03/2017 à CARPENTRAS

Je soussigné M. Mme. Mlle

Adresse :

Membre de l'Association Hospitalité Notre - Dame de Lourdes du Diocèse d'Avignon

Donne pouvoir à M

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale du **5 Mars 2017**, et l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux **et à tous scrutins** prévus au dit ordre du jour.

Fait à le

Signature : (précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ») :

- Profite de ce bulletin pour** (m'inscrire comme membre actif) **régler mon adhésion** à l'association : €
- Désire** ou **Ne désire pas** **recevoir la version papier du journal de l'Hospitalité.**

Nota : Le rappel des montants de l'adhésion à l'association se trouve en page précédente.